

# L'AGENDA 21 ROUBAISIEEN

## Etat d'avancement à fin 2007

La Ville de Roubaix s'est engagée en mai 2002 par délibération, à élaborer un Agenda 21, qui est à la fois l'outil de suivi d'une politique de développement durable et une démarche de progrès, concertée et évolutive.

Dans la continuité d'un diagnostic territorial et d'un travail de sensibilisation et d'appropriation réalisé en interne, la Ville est en mesure aujourd'hui de présenter un état d'avancement de l'Agenda 21.

Cet état d'avancement, résulte de la mobilisation des élus et des agents de la Ville et des acteurs du territoire. Il est organisé en 10 thèmes transversaux qui se déclinent chacun en plusieurs objectifs à poursuivre.

En aucun cas, cet état d'avancement n'est figé ni exhaustif. Au contraire, le dispositif de sensibilisation et de participation proposé doit permettre son évolution à d'autres actions et à d'autres engagements.

Pour l'instant, cet état d'avancement constitue le socle de la mise en débat que la Ville souhaite menée de manière à susciter un enrichissement mutuel et avoir une représentation plus large du développement durable à Roubaix.

De la même manière qu'il a permis l'émergence d'actions et d'orientation politiques, le travail mené en interne a également débouché sur une organisation spécifique, un mode de fonctionnement mis en place par le Directeur Général des Services, qui permet, à travers des comités de pilotage et des comités techniques, d'optimiser la coordination et la transversalité des thèmes abordés, de partager les décisions et les responsabilités et de suivre l'évolution de l'Agenda 21 à l'aide d'indicateurs et d'éléments d'évaluation.

**1 - L'ENERGIE** est au cœur des enjeux environnementaux et économiques puisqu'elle représente près de 3.5 % du budget de fonctionnement de la Ville. La hausse des prix des combustibles, la raréfaction des ressources et le réchauffement de la planète sont autant de raisons qui poussent ainsi à agir. La Ville se référera pour ce faire au protocole de Kyoto et à la Loi énergie de 2005 qui ont fixé un certain niveau d'exigence au niveau national : diviser par 4 les émissions de CO2 et augmenter la part des énergies renouvelables.

#### **- Poursuivre l'optimisation de l'éclairage public.**

---

L'éclairage public est au centre d'une contradiction : son poids sur les factures des Collectivités laisse penser en effet que de nombreuses économies sont possibles. Les efforts faits dans ce sens doivent cependant concilier les exigences de sécurité des espaces publics et de valorisation du patrimoine.

##### **Etat d'avancement**

Installation d'horloges astronomiques, de platines électroniques, de gradateurs.

Cette modernisation des équipements d'éclairage public a permis jusqu'à maintenant de stabiliser les consommations à 32% des dépenses en électricité malgré une augmentation du nombre de foyers lumineux.

##### **Perspectives**

Poursuivre l'amélioration des équipements.

En complément de ces améliorations, d'autres actions seront développées telles que le remplacement progressif des fluoballons (qui gaspillent 60 % de la lumière) ou la recherche d'alternatives pour les matériaux ou l'alimentation.

#### **- Favoriser en interne les équipements moins énergivores et le recours aux énergies renouvelables.**

---

S'il existe aujourd'hui de nombreuses sources d'énergie dites renouvelables (biomasse, éolien, solaire, ...) à exploiter, la recherche d'économies passe également par une meilleure gestion et une optimisation de l'existant. Le «relamping» consiste justement à équiper ou à compléter les installations électriques en place afin de faire baisser les consommations. Si les lampes basse-consommation font partie des techniques les plus vulgarisées, il existe d'autres dispositifs allant dans ce sens tels que les détecteurs de présence, les réflecteurs alu ou encore les ballasts électroniques

##### **Etat d'avancement**

- Deux opérations de relamping réalisées à ce jour au poste de Police Municipale de Mac Arthur et à l'école Elsa Triolet, permettent 50 % d'économie d'électricité
- 30 000 € accordés aux économies d'énergie
- 2 projets de chauffe-eau solaire au bâtiment d'accueil et de pompe à chaleur au CCAS Decrème
- une étude en cours sur le potentiel éolien
- 1 Bilan carbone faisant état de l'importance du poste énergétique sur les émissions de gaz à effet de serre (12 000 tonnes équivalent carbone sur 14 000)
- réalisation de 10 Diagnostics de Performances Energétiques sur des bâtiments publics (serres, écoles, ...)

### **Perspectives**

- Etendre le relamping et développer des énergies renouvelables sur de nouveaux sites en s'appuyant sur la démarche de Diagnostics de Performances Energétiques
- Adopter un mode de calcul permettant de valoriser les économies de fonctionnement

### **- Soutenir le développement du réseau de chaleur.**

---

Les atouts d'un réseau de chaleur sont nombreux. D'un point de vue environnemental par exemple, leur rendement global comparé à plusieurs chaudières individuelles, sera meilleur. De plus, il est un vecteur essentiel du développement des énergies renouvelables ou de la cogénération. Ces avantages ont également une répercussion d'ordre social sur les usagers, traités de manière égalitaire, notamment en immeuble collectif, et pour qui le chauffage devient un droit pour tous même en cas de hausse des combustibles ou de difficulté de paiement.

### **Etat d'avancement**

A Roubaix, le chauffage urbain, représente 100 000 MWh et près de 140 clients (établissements publics, logements collectifs, immeuble privés) raccordés.

Néanmoins, même si leurs rejets sont contrôlés et qu'elles sont classées ISO 14001, les deux chaudières existantes ont un impact non négligeable sur la qualité de l'air qu'il est convenu d'améliorer

- Etude en cours sur les perspectives d'extension (délibération prise au CM de février 07)
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur une chaufferie bois (délibération n° 0088 du 30/03/06)

### **Perspectives**

- Encourager en lien avec les résultats de l'étude, les raccordements au réseau de chaleur
- Intégrer les préoccupations de développement durable au cahier des charges lors du renouvellement de la concession
- Accompagner le projet de chaufferie bois
- Inscire le chauffage urbain dans les règlements d'urbanisme

### **- Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat.**

---

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) avec 40% des consommations d'énergie finale est en France le premier poste de dépenses énergétiques et représente 20% des gaz à effet de serre. De plus, ces consommations estimées à 1200 euros par an pèsent sur le budget des ménages. Il est donc important d'agir en faveur des économies d'énergie. Si les constructions neuves sont encadrées par la Réglementation Thermique 2005, c'est surtout l'habitat ancien avec une consommation moyenne de 210kWh/m2/an qui génère le plus de pertes et donc le plus de potentialités d'amélioration.

### **Etat d'avancement**

- Réhabilitation de la cour Rémery dans le cadre de l'opération MIEL 21 portée par LMCU
- Réflexion en cours sur les projets de logements « basse consommation » (50 kWh/m2/an) et sur les ILM aux 3 Ponts (100 kWh/m2/an)
- Lancement et valorisation au niveau national d'une étude dans le cadre du Programme de Recherche Energétique dans les BATiments (PREBAT) sur une gestion et un développement planifiés de l'énergie à Roubaix

### **Perspectives**

- Faire de l'ANRU, une opportunité pour inscrire derrière les expériences pilotes de CMH et du Cal Pact, l'objectif des 50 kWh/an/m<sup>2</sup> voire la recherche d'énergie positive dans les projets de réhabilitation et de construction de logements
- Proposer en direction des particuliers des aides à l'équipement solaire, à la récupération d'eau de pluie, à la réalisation de Diagnostics de Performances Energétiques
- Intégrer la problématique de l'énergie dans les règlements d'urbanisme
- Accompagner les bailleurs dans leur démarche notamment auprès de l'Europe
- Se montrer partenaire d'Ariane-Crésus sur son action de diagnostic énergétique auprès des habitants

### **- Mettre en place un programme de sensibilisation auprès de différents publics.**

---

Une part de l'efficacité énergétique découle du comportement des utilisateurs. De ce fait, l'amélioration des installations, la diversification des énergies et le développement d'actions concrètes en général doivent nécessairement être accompagnées d'un important volet sensibilisation, d'une part afin de faire comprendre les enjeux mais également afin de susciter des pratiques plus économes.

### **Etat d'avancement**

- Participation à la campagne européenne « Display » qui vise à afficher en direction des usagers, dans 10 Etablissements Recevant du Public (ERP), les performances en matière de consommations d'énergie, d'émissions de CO<sub>2</sub> et de consommation d'eau
- Exploitation en tant qu'outil de sensibilisation du bilan carbone réalisé en 2006 et qui met en évidence l'impact qu'ont nos consommations et nos activités sur les gaz à effet de serre
- Organisation par le CS ECHO et 3 Ponts de 2 rencontres sur les économies d'énergie
- Construction par l'Ecole Centrale de Lille d'une éolienne à vocation pédagogique

### **Perspectives**

- Développer les ateliers en direction des scolaires
- Communiquer en direction des agents sur les économies d'énergie
- Accompagner les Espaces Info Energie dans leur démarche
- Responsabiliser par le biais des conventions d'utilisation les occupants des bâtiments Ville

**2 - L'EAU** est également une préoccupation pour la Ville. D'abord parce qu'à l'échelle de la planète de nombreux dysfonctionnements sont constatés (déséquilibre Nord-Sud, pollutions,...). Ensuite, à un niveau plus local, même s'il existe une marge de sécurité en terme d'approvisionnement, des menaces pèsent sur le prix, la qualité et la quantité d'eau. L'une des causes de cette dégradation de la ressource vient d'une mauvaise gestion de l'eau de pluie, à l'origine de nombreux dysfonctionnement.

---

**- Rechercher la perméabilité du sol.**

---

L'imperméabilisation des sols est la cause principale de la saturation des réseaux d'assainissement et donc des phénomènes d'inondations et de pollutions ponctuelles.

Afin d'atténuer ces nuisances, la Ville s'engage à rendre perméables les espaces publics relevant de sa compétence et à inciter (via le PLU par exemple) les autres acteurs du territoire et notamment LMCU sur ses voiries, à agir de la même manière.

**Etat d'avancement**

- 5 projets en cours (parking Charleroi et Pellevoisin, abords de la salle des sports Alma, cour Rémerly, école Jean Macé)
- 2 projets de voirie (Bd de Mulhouse, Quai de Marseille)

**Perspectives**

- Inscrire le traitement de l'eau de pluie au PLU
- Généraliser la démarche sur nos opérations
- Inciter LMCU à agir sur ses voiries

---

**- Etendre la surface de toitures végétales.**

---

La plus-value apportée par une toiture végétalisée (gestion des eaux pluviales, rétention de la pollution, protection hygrothermique, ...) n'est plus à prouver... en Allemagne où l'on trouve 14 millions de m<sup>2</sup> de toitures végétalisées contre 140 000 en France.

**Etat d'avancement**

- toiture terrasse de la Condition Publique préservée (4980 m<sup>2</sup>) au moment de la réhabilitation du site
- 4 opérations neuves menées sur la crèche Cassel, les écoles Camus et Legouvé, le stade Dubrulle, pour un total de 2400 m<sup>2</sup>, en préfiguration d'un développement plus large

**Perspectives**

- développer de nouveaux projets, en particulier sur les équipements municipaux
- Inscrire la démarche au PLU

## **- Identifier des alternatives à l'eau courante et développer la récupération de l'eau de pluie.**

---

A Roubaix, l'eau industrielle peut être une alternative à l'eau potable au même titre que l'eau de pluie qui devient une ressource et donc une richesse dès lors qu'on choisit de la collecter. Et même si aujourd'hui les expériences sont encore fortement limitées par précaution et que la DDASS se montre encore très prudente, l'eau de pluie offre de nombreuses perspectives de réutilisation.

### **Etat d'avancement**

- 22 jardins familiaux équipés de récupérateurs d'eau de pluie
- 1 opération existante au garage municipal où 925 m<sup>2</sup> de toitures peuvent être exploités afin de récupérer près de 300 m<sup>3</sup> d'eau par an pour le lavage des voitures
- 1 autre opération aux serres qui permettra de subvenir à la moitié des besoins estivaux et à presque la totalité des besoins hivernaux encourageant un amortissement sur 9 ans (si 50% de sub.) de l'investissement initial de 115 000 €
- 1 opération de logements (quai de Marseille) intégrant cette problématique

### **Perspectives**

- Accompagner le projet de récupération d'eau de pluie sur les jardins de l'hôpital de la Fraternité
- Proposer en direction des habitants une aide à l'équipement en complément du crédit d'impôt de 25 %
- Réunir les conditions de faisabilité d'une inscription au PLU du traitement à la parcelle
- Optimiser le réseau d'eau industrielle et dégager de nouveaux usages

**3** - La production de **DECHETS** a considérablement augmenté au cours de ces dernières années pour atteindre aujourd'hui les 360 kg par an et par habitant. Face à ce fléau, les solutions proposées sont la réduction à la source et la collecte sélective. Même si cette dernière est de compétence communautaire, la Ville, dont une portion du territoire (Ste Elisabeth) est en phase expérimentale se devra donc d'être moteur à travers la mise en place d'actions exemplaires ou de sensibilisation.

## **- Augmenter le nombre de composteurs de proximité.**

---

Les déchets verts et de cuisine représentent un gisement facilement valorisable. En effet, après quelques mois de décomposition, les déchets organiques se transforment en fertilisant pour le jardin ou pour les plantes. Les plates-formes de compostage collectives donnent donc à l'habitant l'occasion de récupérer le fruit de ses efforts de tri.

### **Etat d'avancement**

Aménagement d'une plate-forme de compostage dans le quartier de l'Hommelet qui a permis sur la période juin/décembre 2006 de collecter 1700 litres de déchets verts ou de cuisine.

L'intérêt de la démarche repose sur l'implication des habitants, la mobilisation d'un opérateur d'entretien pour l'animation du site, et sur la valorisation d'un gisement qui échappera de toute manière au processus de collecte.

### **Perspectives**

Aménager de nouvelles plates-formes dans chaque grand quartier.

## **- Organiser l'élimination et la valorisation de l'ensemble de nos déchets municipaux.**

---

Les déchets municipaux, parce qu'ils ne sont pas des déchets ménagers c'est à dire produits à l'intérieur du domicile, échappent à la collecte sélective en train d'être mise en place par la Communauté Urbaine de Lille. Si la plupart sont considérés comme des déchets industriels banaux, certains relèvent de la nomenclature des déchets dangereux et c'est donc à la Mairie d'en assurer le traitement au travers de filières spécialisées.

### **Etat d'avancement**

Pour des raisons pratiques et réglementaires et dans un souci d'exemplarité, de nombreuses filières de traitement des déchets municipaux ont été mises en place. Parmi celles-ci :

- le papier qui représente rien qu'en Mairie centrale un gisement de 20 tonnes par an (sur 35 au total)
- les huiles de friture avec 1210 litres collectés dans les restaurants scolaires depuis le démarrage de l'action en 2005
- les piles (400 kg à ce jour, collectées à l'Hôtel de Ville, dans les Mairies de Quartier et aux services techniques)

### **Perspectives**

- Poursuivre les efforts pour chaque déchet échappant encore au processus de valorisation (bois, pots de peinture, déchets alimentaires)
- Monter en partenariat avec LMCU, un marché d'insertion sur la collecte et le stockage intermédiaire de déchets

## **- Accroître l'information et la responsabilisation des habitants sur le respect de la gestion de leurs déchets.**

---

La Ville de Roubaix est engagée depuis plusieurs années dans un plan de propreté urbaine, reposant notamment sur la diffusion large, et sous des formes multiples, de la réglementation. Des outils inscrits plus dans une logique de répression sont également initiés, mobilisant des agents de la propreté urbaine et des Mairies de Quartiers, et se déclinant sous la forme d'Avis de passage voire de Procès verbaux transmis au Ministère Public.

### **Etat d'avancement**

Réalisation d'outils d'identification et de sensibilisation aux problèmes :

- Cartographie des lieux de dépôts récurrents
- Comptabilisation, via le centre d'appel Vivacité, des appels pour les dépôts ciblés et clandestins des déchets
- Pose de panneaux rappelant l'interdiction de déposer des déchets
- Remise d'avis de passage aux occupants des maisons devant lesquelles figurent des dépôts

### **Perspectives**

- Diminuer le nombre de lieux de dépôts permanents
- Accroître le ratio avis de passage/PV

## **- Accompagner la mise en place d'espaces d'apports volontaires d'ordures ménagères.**

---

Ceci répond au constat d'une difficulté, pour un grand nombre de foyers roubaisiens, de disposer de capacité de stockage dans des maisons qui ne possèdent ni de garage, ni de cours. Conçus en partenariat avec Esterra, Triselec, Le Relais, ... (et à terme la Ressourcerie, Emmaüs, ...) ces espaces clos, et gardiennés doivent s'implanter avec un maillage suffisamment dense pour permettre une fréquentation sans véhicule et dans le cadre de trajets quotidiens.

### **Etat d'avancement**

Finalisation d'un cahier des charges en vue de lancer une expérimentation en 2007.

### **Perspectives**

Après évaluation du premier site, envisager avec LMCU les possibilités d'extension de la démarche dans les quartiers d'habitat privé denses.

**4 – Le volet DEPLACEMENTS** et transports, correspond à peu près au tiers des consommations d'énergie en France et des émissions de gaz à effet de serre. La Voiture cause également d'autres nuisances telles que l'encombrement des espaces publics, le bruit, l'insécurité routière, etc... Devant ce constat et encadrée par un PDU communautaire, la Ville se doit d'agir en encourageant les micro-PDU dans les quartiers, en repensant la question du stationnement ou toute action favorisant les alternatives à la voiture.

## **- Compléter le Plan de Déplacements Mairie.**

---

Au-delà de l'impact sur l'environnement, la démarche de Plans de Déplacements Entreprise (PDE) initiée à la Mairie permet d'optimiser le coût des déplacements, de gérer les parkings, d'améliorer la qualité de vie de salariés et des collaborateurs. On a coutume de dire par exemple qu'en délaissant la voiture et en repensant ses déplacements, on évite les retards liés aux bouchons et donc le stress et la fatigue qui en découlent.

### **Etat d'avancement**

- Achat depuis 2003 de 77 véhicules propres roulant au GPL
- Mise en place en direction des agents d'un parc à vélos (156 utilisations en 2006)
- Mise à disposition des agents, sur l'année 2006, de 1700 tickets de transport en commun pour les déplacements professionnels
- Réalisation d'un questionnaire sur des déplacements domicile-travail

### **Perspectives**

Il convient d'abord aujourd'hui d'optimiser les actions en place en portant à plus de 70% la part de GPL par rapport à l'essence ou encore en incitant les agents à utiliser plus souvent le vélo.

Pour compléter l'existant dans les mois qui viennent, une réflexion sur le co-voiturage (sur le principe d'Autopartage à Lille ?) sera lancée et des négociations partenariales seront entreprises sur la prise en charge des abonnements de travail pour les déplacements domicile-travail.



## **- Encourager la pratique du vélo en ville.**

---

Le vélo peut-être un mode de déplacement très adapté à la Ville. Le plus rapide en cas d'embouteillages, plus sain, moins onéreux et moins polluant qu'une voiture, il lui serait sans doute préféré si toutes les conditions de sécurité (comportements des automobilistes, vols) étaient réunies.

### **Etat d'avancement**

Malgré les contraintes de densité rencontrées, la Ville a su développer un réseau d'itinéraires cyclables d'une cinquantaine de kms en ne profitant pourtant que de manière modérée de l'opportunité qu'offrent les contre-sens (2 à ce jour).

Cette politique volontariste ne suffit pas et en complément d'autres actions ont été mises en place pour inciter les roubaisiens.

- Organisation de semaines de la mobilité
- Réalisation d'un sondage sur les pratiques des roubaisiens
- Mise en place de deux vélopôles en partenariat avec Parcogest, la Ferme aux Loisirs et Transpole (une centaine de locations à ce jour)
- Organisation de journées de sensibilisation au collège Van Der Meersch
- Relance du groupe de réflexion et de concertation sur la place du vélo en ville

### **Perspectives**

- Prendre en compte la place du vélo lors de chaque réhabilitation de voirie
- Développer les contre-sens et les zones 30 conformément au Plan de Déplacements Urbain
- Augmenter le nombre d'arceaux
- Etendre les actions de sensibilisation auprès des scolaires
- Rendre visibles les vélopôles
- Réfléchir à la faisabilité d'un circuit dominical en ville réservé qu'aux vélos

## **- Inscrire les Pédibus dans la durée.**

---

Les plans de Déplacements Scolaires visent à identifier les conditions permettant de limiter l'usage de la voiture pour les déplacements domicile-école. La plus-value d'une telle démarche n'est pas qu'environnementale puisque l'usage de la voiture a d'autres impacts sur le cadre de vie (embouteillage, stationnements sauvages) ou pour la santé (problèmes d'obésité). Pour les écoles élémentaires cela se traduit généralement par l'organisation de Pédibus.

### **Etat d'avancement**

- Expérimentation sur 2 ans de la démarche dans 10 établissements scolaires roubaisiens
- 1 Pédibus encore en fonction à l'école Anatole France.

### **Perspectives**

- Relancer la dynamique en mobilisant les partenaires de quartiers et l'association Sécurité Emploi Services (SES) pour les trajets du soir et en recentrant l'implication des parents que pour les trajets du matin
- Mettre en place au travers du Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) d'un système de bonification à l'intention des écoles qui s'engagent

## **- Inciter les entreprises à s'engager.**

---

La densité du tissu roubaisien qui place l'activité économique au cœur de la ville et un solde migratoire élevé, ont des conséquences directes sur la circulation. Sans se substituer à LMCU, la Ville de Roubaix se montrera dans la limite de ses compétences, partenaire des entreprises qui souhaite s'engager dans un PDE.

### **Etat d'avancement**

- Organisation d'1 réunion collective en partenariat avec Transpole
- Diffusion d'une lettre « Entreprendre » sur le thème du développement durable, contacts avec Okaidi et Finaref

### **Perspectives**

- Cibler plus particulièrement l'action sur le Centre Hospitalier et la MIE
- Relayer l'offre d'accompagnement de Transpole
- Entamer une réflexion sur une adaptation à Roubaix du service Autopartage

**5 – La Haute Qualité Environnementale**, avec ses 14 cibles (acoustique, gestion de l'énergie, qualité sanitaire des espaces, ...), propose une approche plus globale de l'impact que peuvent avoir une construction ou un aménagement. Les principes HQE peuvent être appliqués aux bâtiments neufs ou réhabilités mais également aux espaces publics. A Roubaix, la HQE est encore trop confidentielle avec seulement quelques opérations privées ou publiques. Pourtant, le stade de l'expérimentation est dépassé et la révolution culturelle semble réalisée même si, il est vrai, des difficultés sont encore rencontrées au niveau de la certification de certains éco-matériaux ou de l'offre en expertise ou en fournitures.

## **- Généraliser la HQE en interne.**

---

La volonté de la Ville de développer en interne la HQE, passe par une mobilisation des services et par une lecture différentes des surcoûts d'investissement (estimés aujourd'hui à 8%), intégrant les économies de fonctionnement générées.

### **Etat d'avancement**

En Maîtrise d'Ouvrage interne, le bâtiment d'accueil du jardin pédagogique est la première réalisation HQE portée par la Ville.

2 projets en cours (CCAS Decrème, centre multi-accueil des 3 Ponts).

### **Perspectives**

- Intégrer des critères environnementaux dans les marchés de travaux et réaliser des fiches techniques sur les éco-matériaux
- Prendre en compte les économies de fonctionnement au moment du chiffrage des projets HQE

## **- Se montrer incitatif vis-à-vis de l'extérieur.**

---

En même temps que de se montrer exemplaire, la Ville de doit également de valoriser les initiatives extérieures et d'être le partenaire des acteurs du territoire (bailleurs, promoteurs privés) qui agissent en faveur de la HQE.

### **Etat d'avancement**

- Réhabilitation durable de la cour Rémerly dans le cadre de MIEL 21/LMCU
- Organisation prochaine d'un salon des éco-matériaux et de rencontres professionnelles qui s'adressent à toute la chaîne (agents Ville, architectes, artisans, bailleurs, habitants) du bâtiment
- 1 programme privé de bureau (rue du Général Sarrail), 1 opération de logements portée par CMH, rue d'Epinal
- Identification de 3 projets exemplaires au titre du référentiel de LMCU : Quai de Marseille, rue Daubenton, cour Rémerly

### **Perspectives**

- Elaborer un cadre incitatif en direction des acteurs du territoire (promotion privée, bailleurs)
- Veiller à ce que les projets de reconstruction menées sur le territoire répondent aux exigences HQE formulées conjointement par la Ville et par LMCU dans le cadre du Plan Local de l'Habitat métropolitain et atteignent au moins le niveau 1 du référentiel
- Soutenir les bailleurs dans leur démarche avec l'Europe
- Poursuivre la sensibilisation vers l'extérieur
- Accompagner l'Université Populaire et Citoyenne dans son projet de formation permanente sur la construction d'une maison écologique

## **- Développer la notion puis la réalisation d'éco-quartier.**

---

A l'étranger, Stockholm, Fribourg ou Bedzed sont souvent citées en exemples pour la prise en compte de manière globale des questions de déplacements, d'énergie, de paysages ou encore de mixité sociale.

En France par contre, il existe encore très peu de démarches d'éco-quartier complètement abouties (ou alors quelques exemples de ZAC) sur lesquelles s'appuyer. Des outils permettant d'étayer les réflexions existent néanmoins et ont déjà été mobilisés par la Ville. Ils sont les premiers pas effectués vers une évolution des mentalités, vers l'intégration de ces principes dans les projets ANRU et vers la définition de la ZAC de l'Union ou du quartier des 3 Ponts en véritables éco-quartiers.

### **Etat d'avancement**

- 1 embryon de démarche avec le projet du quai de Marseille : dans la continuité d'un plan d'aménagement de site, est venu se greffer une opération de logements HQE et un programme d'aménagement d'espaces publics respectueux également de l'environnement
- 1 Analyse Environnementale sur l'Urbanisme (AEU) effectuée sur l'îlot Alma-Gare
- sensibilisation des équipes de Maîtrise d'Oeuvre urbaines ANRU sur la durabilité de la rénovation urbaine

## Perspectives

- Intégrer des notions d'urbanisme durable dans les cahiers des charges des équipes ANRU
- Faire des 3 Ponts un écoquartier
- Lancer de nouvelles AEU
- Se montrer moteur auprès de LMCU dans sa conception d'éco-quartier sur la ZAC de l'Union

## - Faire de nos chantiers des « chantiers propres ».

---

Un chantier respectueux de l'environnement est le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale mis en place lors de la conception d'un bâtiment. L'idée étant de limiter les nuisances générées par un chantier, au bénéfice de l'environnement, des riverains et des ouvriers. On reste donc bien dans le champ du développement durable avec un impact sur la santé (des ouvriers) et sur la qualité de vie (des riverains). Une seule expérience est à mettre à l'actif de la Ville. Devant le nombre de chantiers (et leur durée) qui attendent la Ville, notamment dans le cadre de l'ANRU, la réflexion se doit d'être approfondie.

## Etat d'avancement

- Mise en application de la méthode sur le chantier du bâtiment HQE au jardin pédagogique
- Réflexion en cours sur le dossier ANRU/3 Ponts notamment sur l'organisation d'une base de vie commune et un démantèlement en amont des démolitions
- Démarche spontanée développée par Norpac sur le chantier de l'ENPJJ

## Perspectives

- Intégrer une charte de chantier vert à l'ensemble de nos cahiers des charges de travaux
- Prise en compte préalable du tri dans nos marchés de démolition
- Intégration de critères environnementaux faisant référence aux chantiers propres, dans nos marchés de travaux

**6- La TRAME VERTE** roubaisienne est en train de se reconstituer autour des deux poumons verts historiques que sont le canal de Roubaix et le parc Barbieux. Ces deux sites font d'ailleurs actuellement l'objet d'une attention toute particulière. Le premier est en cours de réhabilitation et est intégré dans la trame verte et bleue métropolitaine. Concernant le deuxième, une étude portant sur les aménagements et les améliorations à y apporter (plan d'eau, allées) est en train d'être menée. Même si avec 13 m<sup>2</sup>/hab, la surface totale est globalement déficitaire pour l'instant à Roubaix par rapport à d'autres territoires, des perspectives d'amélioration sont entrevues afin au moins de rattraper notre retard sur la moyenne communautaire (15 m<sup>2</sup>/hab). De nouveaux espaces verts (Pile, Union) dans les quartiers seront ainsi aménagés dans la continuité des créations ou des extensions de ces dernières années. Des liens vont être « tissés » notamment avec la réhabilitation des Boulevards Montesquieu et Cambrai. Enfin, les micro-projets (jardins familiaux, verdissement de façades, délaissés et micro-friches) dont le mérite est de favoriser également une approche participative, continueront d'être soutenus. Cette politique volontariste exprimée par la Ville sera d'ailleurs rendue visible et matérialisée dans les différentes études d'urbanisme en cours et notamment le plan de référence à 15 ans.

## **- Augmenter le nombre d'espaces verts.**

---

Roubaix est une commune entièrement industrielle et ne présente donc pas d'espaces naturels résiduels ni d'espaces agricoles ou encore forestiers. Les espaces verts historiques (Barbieux, Square Destombes) ont donc été créés de manière artificielle par la Ville parfois sous l'impulsion de notables-mécènes. Ils répondaient selon l'époque à une logique hygiéniste puis à des besoins de loisirs de proximité. Aujourd'hui les parcs peuvent même être structurants et conditionner l'évolution de l'urbanisme.

### **Etat d'avancement**

- Création ou extension ces dernières années de nombreux parcs dans les quartiers (Cassel, Brondeloire, Nouveau Monde)
- Réhabilitation en cours du canal et de ses berges

### **Perspectives**

- Aménager de nouveaux parcs dans les quartiers et notamment au Pile ou la zone de l'Union
- Extension du Parc Brondeloire
- Etudier, avec les partenaires concernés (LMCU, Réseau Ferré de France, Etablissement Public Foncier, ...) et en s'appuyant sur l'élaboration en cours du plan de référence, les perspectives d'aménagement et de trame verte qu'offrent les deux voies ferrées présentes sur le territoire (l'existante + l'ancienne voie ferrée au Sartel)
- Associer LMCU, le Conseil Général du Nord et la DIREN à la réflexion sur la réhabilitation des berges du Parc Barbieux et son réaménagement d'ensemble

## **- Etendre les jardins familiaux.**

---

Les jardins ouvriers se situent au croisement des enjeux environnementaux, socio-économiques et culturels. Créés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ils sont devenus au fil du temps et des appropriations, jardins familiaux, d'insertion ou encore partagés, le principe de base restant le même : utiliser le jardin, comme levier d'une dynamique sociétale.

### **Etat d'avancement**

Depuis plus de 15 ans, la politique de dédensification et de traitement de l'insalubrité sur Roubaix a permis la rétrocession aux habitants de près de 1000 parcelles de terrain individuelles, représentant 60 000 m<sup>2</sup> et l'aménagement de 15 jardins collectifs.

Complété par 7 autres sites, le réseau en place est en fait constitué de 22 jardins familiaux, tous gérés par des associations de proximité qu'il a fallu coordonner.

- mise en place d'un réseau associatif
- organisation depuis 2002, en partenariat avec les associations, d'une Journée des Jardins favorisant l'ouverture des sites sur l'extérieur

### **Perspectives**

- Inscrire les jardins dans la durée en les inscrivant au PLU ou en allongeant la durée de conventionnement
- Développer de nouveaux projets de jardins familiaux
- Dynamiser le réseau d'associations
- Inscrire la Journée des Jardins dans le temps

### **- Conforter le jardin pédagogique.**

---

Le jardin pédagogique, situé Grande Rue, est animé par l'association Angle 349. Au-delà de cette dimension pédagogique qui peut lui être accordée avec ses nombreux espaces thématiques, le jardin a également une véritable vocation écocitoyenne ancrée sur un territoire.

L'ouverture prochaine sur le site d'un bâtiment d'accueil HQE devra permettre maintenant en améliorant de manière sécurisée les conditions d'accueil, de lever un des derniers freins au développement de l'activité, et de faire du jardin, un lieu attractif à l'échelle de la métropole, (re)connu pour ses spécificités.

### **Etat d'avancement**

- Aménagement d'un jardin couvrant une surface de 9000 m<sup>2</sup>
- Mise en place de nombreux ateliers thématiques
- Organisation régulière de manifestations grand public, accueil de scolaires

### **Perspectives**

- Signer une nouvelle convention d'objectifs avec l'association Angle 349 compte-tenu de la mise à disposition du bâtiment pédagogique
- Développer un programme de communication
- Donner au jardin le statut de centre de loisirs

### **- Rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie à travers le verdissement des façades.**

---

L'impact d'une telle action est multiple puisque les plantes grimpantes permettent à la fois d'embellir les façades vieillies tout en leur donnant un intérêt paysager et écologique (renforcement de la trame verte, biodiversité, ...).

Cette action permet de mobiliser les habitants sur l'installation de plantes grimpantes sur leurs façades et de les faire participer à l'évolution de leur cadre de vie.

### **Etat d'avancement**

150 plantations ont été effectuées depuis le démarrage de l'action en 2005 mise en place en partenariat avec la Ferme aux Loisirs qui intervient en insertion sur le volet opérationnel.

### **Perspectives**

Devant le nombre de demandes spontanées et la cohérence que la Ville souhaite lui donner (en l'associant à des projets de réfection de voirie, en traitant les rues de manière globale) cette action se doit d'être reconduite d'année en année voire intensifiée.

## **- Préserver et valoriser la place de l'arbre en ville.**

---

La Ville de Roubaix a été lauréate en 2002 du grand prix national de l'arbre. Cette distinction venait récompenser une politique volontariste qui a notamment permis la plantation ces dernières années de 8 000 arbres d'alignement sur 13 000 en totalité.

### **Etat d'avancement**

- Rédaction avec les bailleurs et les concessionnaires d'un projet de Charte de l'arbre afin de préserver et valoriser l'arbre en ville
- Taille douce des arbres
- Amélioration de la gestion du patrimoine à travers la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)

### **Perspectives**

- Augmenter le nombre d'arbres inscrits à l'inventaire paysager
- Permettre à chacun (public, privé, habitants) de s'approprier le contenu de la Charte voire de l'adopter de manière plus formelle (signature)
- Développer une communication grand public sur l'arbre

## **- Mener une politique de gestion différenciée.**

---

La gestion différenciée des espaces verts consiste à tenir compte de l'impact que peuvent avoir sur l'environnement mais aussi indirectement sur la santé, de toutes les activités liées à l'entretien ou à l'aménagement d'un espace vert.

### **Etat d'avancement**

- Expérimentation de la gestion biologique intégrée (coccinelles)
- Usage de produits phytosanitaires moins polluants
- Intégration du désherbage thermique dans deux marchés d'entretien
- Utilisation d'un tracteur électrique (moins polluant, moins bruyant) au parc Barbieux
- Ensemencement de gazon fleuri sur 5 secteurs

### **Perspectives**

- Augmenter la surface de gazon fleuri
- Dédier certaines microfriches à la gestion différenciée
- Avancer sur les techniques alternatives d'entretien
- Limiter l'usage de l'eau de réseau

7 - Les **ACHATS** d'une manière générale peuvent avoir un impact positif au niveau environnemental et également social dès que les produits en cause sont fabriqués dans des pays peu respectueux des droits de l'homme, de l'enfant ou du travail. En 2003, la Ville s'engageait par délibération sur une politique d'achats raisonnée en intégrant des clauses ou en proposant des critères de choix qualitatifs en s'appuyant sur les différentes réformes du Code des Marchés Publics qui vont dans ce sens. Cette démarche est vraie pour les acquisitions de biens et services et pour les marchés de travaux peuvent également permettre de dégager une forte plus-value, d'ordre sociale avec l'intégration de clauses d'insertion permettant la remise à l'emploi ou de faire les premiers pas dans une filière technique (déchets, bâtiment), mais aussi d'un point de vue environnemental avec les démarches de « Chantiers propres » et les réflexions autour des matériaux utilisés.

### **- Intégrer des clauses environnementales et éthiques à l'ensemble de nos achats.**

---

La Ville s'est engagée à limiter l'impact négatif que pourraient avoir ses produits tant au moment de leur fabrication (ex : le lien entre la production de bois et les déforestations) que de leur utilisation (ex : les produits phytosanitaires qui polluent la nappe phréatique ou qui nuisent à la biodiversité). A noter que l'acheminement est très rarement pris en compte alors qu'il influe fortement sur le bilan carbone du territoire.

#### **Etat d'avancement**

- Inscription de cette volonté dans le guide de procédure d'achats de la Ville de manière à sensibiliser les acheteurs et renforcer la transversalité
- Prise en compte de la dimension environnementale dans les marchés de bois (label FSC), de lampes (basse-consommation), de voitures (GPL), ... à travers des références à des normes mais aussi l'introduction de critères de performances environnementales reprenant, notamment, les consommations énergétiques, les processus de fabrication, ...
- Lancement dans le cadre d'un réseau d'acheteurs régional d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage portant sur l'éthique dans les textiles (délibération)
- Intégration de préoccupations éthiques et biologiques dans les achats d'ordre alimentaire

#### **Perspectives**

- Faire aboutir la réflexion menée sur les autres familles d'achats notamment les produits d'entretien et le papier
- Intégrer une clause « conditions d'acheminement » dans les marchés permettant de limiter l'impact de nos achats sur l'effet de serre



## **- Passer des marchés d'insertion sur nos activités.**

---

Avec l'art. 14 du Code des Marchés Publics qui permet d'imposer par le biais du cahier des charges, un % d'insertion aux entreprises de travaux (5% sur les projets ANRU), l'art. 30 permet également de dégager une plus-value insertion en passant cette fois, directement des marchés avec des opérateurs d'insertion.

### **Etat d'avancement**

Passage pour un montant global de 2.1 millions d'€ de plusieurs marchés d'insertion se rapportant la plus part du temps aux activités exercées dans le cadre du Soutien à la Formation Qualifiante dans les secteurs de la propreté, des espaces verts, du bâtiment, de la sécurité et de la manutention sur des périodes d'un an reconductibles 3 fois.

### **Perspectives**

- Consolider les marchés offrant le plus de résultats en termes d'exigences professionnelles et d'insertion et conforter les opérateurs concernés
- Développer de nouveaux créneaux d'activités

**8** – Autre forme de **SOLIDARITE**, celle exprimée en direction des populations plus éloignées. En effet, 1.2 milliard de personnes vivent avec moins de 1 euro par jour. De ce fait, en tant que membre d'un pays industrialisé, il s'agit aussi pour Roubaix de modifier ses relations avec les pays en voie de développement ou les moins avancés. On parle alors de coopération décentralisée et de commerce équitable que la Ville cherche donc à intensifier, et ce, même si la France avec plus de 4 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, connaît également une situation préoccupante que les nombreuses actions roubaisiennes ne font que rappeler.

## **- Poursuivre le développement de la solidarité internationale.**

---

La Ville développe des liens de coopération décentralisée avec des régions du monde d'où sont originaires de nombreux Roubaisiens, et soutient les projets locaux. A Roubaix, tous les jours, des bénévoles s'impliquent dans des projets et des initiatives de solidarité internationale. Par des gestes concrets, ils tentent tout simplement de promouvoir des relations plus justes et plus équitables entre les citoyens de la planète que nous sommes, de promouvoir l'ouverture au monde et le dialogue des cultures, de contribuer à un développement durable dans les pays du Sud.

### **Etat d'avancement**

- Soutien de projets associatifs et d'établissements scolaires dont par exemple : chantiers éco-citoyens en Algérie, actions du lycée Turgot au Mali (installation de panneaux photovoltaïques), projet du lycée Loucheur au Nicaragua (construction de maisons antisismiques), action de l'association pour le développement de N'guiguiss au Sénégal (mise en place d'un élevage communautaire)...
- Organisation annuelle de la Semaine de la Solidarité Internationale en partenariat avec les acteurs locaux
- Ouverture d'un relais d'information sur le développement et la solidarité internationale à Roubaix
- Organisation de formations destinées aux porteurs de projets de coopération internationale, en lien avec le réseau Lianes coopération

### **Perspectives**

- Poursuivre la mutualisation des moyens et la mise en réseau des acteurs locaux
- Développer les projets impliquant les établissements scolaires et les jeunes

### **- Collaborer avec Bouira (Algérie) sur la mise en œuvre d'un programme environnemental.**

---

L'Accord d'Amitié signé en 2003 par les Maires de Roubaix et de Bouira prévoit des échanges d'expériences et la mise en œuvre de projets communs impliquant services municipaux et associations des deux villes. Différents domaines sont concernés, dont l'environnement et le cadre de vie.

### **Etat d'avancement**

- Nombreux échanges avec Bouira
- Organisation à Roubaix d'une formation de cadres et élus algériens sur le thème de l'environnement, en partenariat avec l'association Touiza Solidarité et la Communauté Urbaine de Dunkerque
- Réalisation par l'association roubaisienne Raphia d'un diagnostic sur la forêt d'Errich située à Bouira
- Organisation de chantiers internationaux de jeunes volontaires à Bouira

### **Perspectives**

- Participer à l'évolution du projet de la forêt d'Errich en répondant aux besoins de la population et en respectant les contraintes urbaines et environnementales
- Sensibiliser la population roubaisienne aux enjeux de la déforestation et de la désertification

### **- Participer au développement du commerce équitable sur le territoire.**

---

Dans un contexte de mondialisation, le commerce équitable vise à établir un rapport d'échanges satisfaisants pour tous du producteur (payé à sa juste valeur) au consommateur (qualité du produit).

Aujourd'hui, même si près de 50 % des français ont entendu parler du commerce équitable, la sensibilisation des agents de la Mairie, des scolaires et du grand public en général reste à développer et à approfondir.

### **Etat d'avancement**

- Achat ponctuel de café, de jus d'orange et intégration d'ingrédients bio et équitables dans les marchés de cantine
- Participation tous les ans à la Quinzaine du Commerce Equitable avec des partenaires locaux impliqués dans la démarche
- Participation à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) éthique sur les marchés de textile

### **Perspectives**

- Intensifier notre action dans les marchés d'épicerie et de cantine
- Exploiter les résultats de l'AMO éthique dans un de nos marchés textile
- Poursuivre la sensibilisation tout public

**9** – La **PARTICIPATION** ou nouvelle gouvernance est avec l'environnement, l'efficacité économique et l'équité sociale, le quatrième pilier du développement durable car au-delà du portage politique et de la transversalité, essentiels à sa mise en œuvre, la réussite d'un Agenda 21 est également conditionnée à l'appropriation qui en est faite par les acteurs et les habitants de la ville.

#### **- Lancer la mise en débat de l'Agenda 21.**

---

Afin de dépasser les limites de la sensibilisation ou de l'information, et mettre réellement en débat l'état d'avancement de l'Agenda 21 au fur et à mesure de son évolution, il est proposé de s'appuyer sur des relais et des réseaux existants au sein d'un dispositif participatif déjà bien développé à Roubaix.

##### **Etat d'avancement**

Rencontre avec les relais identifiés, présentation des axes de l'agenda 21 de la ville afin d'envisager une méthodologie d'intervention et adapter l'approche aux spécificités des partenaires impliqués.

##### **Perspectives**

Dans le cadre d'une consultation de ces partenaires, des conférences publiques et des cafés-citoyens seront organisés sur des thèmes théoriques et pratiques du développement durable.

#### **- Accroître le nombre de correspondants Vivacité, tant à titre individuel que dans les structures associatives.**

---

Les correspondants Vivacité (Centre d'Appel sur le cadre de vie) sont des usagers qui ont souhaité s'impliquer dans des actions concrètes d'amélioration de la vie quotidienne dans leur quartier. Ces usagers reçoivent aujourd'hui une information à travers un petit bulletin, sur les grands enjeux du fonctionnement du Cadre de vie (éclairage public, arbres dans la ville, gestion des animaux en ville...).

##### **Etat d'avancement**

Il existe aujourd'hui 370 correspondants habitants dont 124 issus des associations.

##### **Perspectives**

Il convient d'accroître, non pas le nombre de ces correspondants mais leur implication au sein des quartiers dans les projets d'aménagement et développement durable.

**10-** Le volet **SENSIBILISATION** de l'Agenda 21 est également très développé dans la continuité d'un dispositif d'éducation à l'environnement en place depuis plusieurs années. En effet, il est nécessaire que les enjeux de développement durable relayés par la Ville soient compris, partagés et appropriés par tous.

Le public en âge scolaire est déjà largement touché à travers l'inscription du développement durable au Projet Educatif Local.

---

**- Diversifier les thèmes abordés auprès du public scolaire.**

---

Dans une logique de développement durable, il convient en effet d'encourager la diversification des projets trop souvent centrés sur la nature ou le jardinage. Les opérateurs associatifs qui interviennent dans les structures scolaires ou dans les centres de loisirs cherchent donc à évoluer.

**Etat d'avancement**

- 40 projets portés tous les ans par les écoles
- 4 associations identifiées (Angle 319, les Cahier du Futur, l'Ecole de Pêche, la Ferme aux Loisirs)
- Une organisation bien en place entre les services de la Ville et les associations
- Des actions en direction du public péri-scolaire (centres de loisirs municipaux et associatifs)
- Lancement dans une logique d'approche globale dans le temps du tri du papier et des Pédibus
- L'environnement choisi pour les CLSH municipaux comme thème lors des vacances d'été 2005

**Perspectives**

- Mise en place opérationnelle dans l'ensemble des établissements du tri du papier (délib. du 14/12/06)
- Mettre en place un atelier d'économie d'énergie en lien avec la politique de relamping
- Dédier un centre de loisirs municipal à l'environnement

---

**- Continuer à s'appuyer sur « Naturaroubaix ».**

---

Ce dispositif, mis en place en 2000 et co-porté par la Ville et la Ferme aux Loisirs, vise à encourager les initiatives liées à l'environnement et au développement durable en général. Il se décline par la mise à disposition par l'association d'une animatrice chargée de lancer les appels à projets réguliers en direction de porteurs potentiels (associations, écoles), d'assurer un accompagnement spécifique, ou encore de développer divers outils permettant l'animation du réseau ainsi constitué.

**Etat d'avancement**

- 50 projets présentés dans le cadre de « Naturaroubaix »
- Mise en place d'un Point Environnement Conseil situé à la Ferme aux loisirs
- Organisation tous les ans d'1 Forum « Naturaroubaix » qui a rassemblé en 2006 près de 1000 personnes dont 800 enfants
- Diffusion régulière d'une feuille de liaison aux différents acteurs et partenaires

### **Perspectives**

Dans le cadre d'une réflexion sur la pérennisation de l'éducation au développement durable et donc des emplois qui y sont liés, de nouvelles perspectives ont été entrevues pour Naturaroubaix qu'il convient d'explorer :

- Fédérer et qualifier les différents acteurs
- Développer et rendre visible le Point Environnement Conseil
- Poursuivre la réflexion sur l'organisation d'un lieu d'accueil de classes dans le cadre d'actions transversales nature et patrimoine offrant également des ressources sur le thème du développement durable

### **- Poursuivre notre action d'information en direction du grand public.**

---

La communication grand public a également été développée afin de toucher et de sensibiliser plus largement l'ensemble des roubaisiens.

Parmi les moyens mis en œuvre, de nombreux événements se sont fait une place dans le calendrier de la ville avec le souci de ne pas négliger le message environnemental à faire passer au profit de l'aspect festif.

### **Etat d'avancement**

- Organisation des Rendez-Vous aux Jardins, du Forum Naturaroubaix, participation à la Journée Mondiale de l'Eau, à la Quinzaine du commerce équitable, à la semaine de la mobilité, diffusion en avant-première du film « Une vérité qui dérange »
- Parution de nombreux articles dans le Clip (journal interne à la Ville), le Roubaix Mag, (mai 2005 et décembre 2006), les journaux de quartiers
- Rédaction d'une rubrique développement durable sur le site Internet de la Ville

### **Perspectives**

Conforter le plan de communication existant et rendre plus lisible l'engagement de la Ville et de ses partenaires en faveur du développement durable en sortant un document global et grand public.